AR PREFECTURE

063-200070712-20170601-20170601_17-DE Regu le 15/06/2017

> Conseillers en exercice : 58

Conseillers présents :

délibérantes :

Conseillers représentés : 9 Total votants:

58

47 Suppléants ayant voix

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1er JUIN 2017 A 18H30

Communauté de Communes

Thiers Dore et Montagne

Séance présidée par : Tony BERNARD, président.

Date de la convocation : 23 mai 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} juin 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ André IMBERDIS à Marc DELPOSEN Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY Farida LAÏD à Benoit GENEIX

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET,

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Programme d'Intérêt Général PIG de la Montagne Thiernoise 2016 – 2021 Demande de subvention de propriétaires occupants **DELIBERATION N°20170601-17**

Rapporteure: Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu la délibération de la communauté de communes de la Montagne Thiernoise n° 40 du 3 mai 2016 approuvant la signature de la convention avec l'Etat et l'ANAH pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général;

Vu la convention de Programme d'Intérêt Général de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1er juin 2016 signée entre l'Etat, l'ANAH et la communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

AR PREFECTURE

063-200070712-20170601-20170601_17-DE

Regu le 15/06/2017

La rapporteure expose au conseil communautaire que la communauté de communes a reçu 1 dossier de demandes de subventions pour des travaux de ravalement de façade dans le cadre du P.I.G. Habitat de la Montagne Thiernoise.

Ce dossier est établi sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Nom /prénom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Subvention CCTDM
DURIN Régis	Celles-sur-Durolle	12 000 €	25 %	3 000 €
TOTAL		12 000 €	/	3 000 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

 Décide d'attribuer la subvention au propriétaire concerné telle que décrite ci-dessus dont le montant total s'élève à 3 000 €,

- **Décide** de régler la subvention au propriétaire après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures acquittées.

TOTAL VOTANTS:

58 =

Conseillers Présents 47 +

17 + Représentés

11

0 Non participation

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : Abstention : 0

58 =

Pour: 58

ers Presents 47 +

Contre: 0

Pour ampliation certifiée conforme, Le Président,

Tony REPNAR